

# **DOCUMENTATION POUR L'AJUSTEMENT DU SYSTEME DE CALCUL**

## **Pour l'élaboration du classement national des joueurs/ses Suisse de tennis en fauteuil roulant**

### **1. Ajustement**

#### **1er semestre 2000**

- Plate-forme de calcul: utilisation d'EXCEL
- Tournois: tous les tournois ayant lieu en Suisse
- Victoire contre un adversaire mieux classé, on reçoit les points de l'adversaire.
- Victoire contre un adversaire moins bien classé, on reçoit ses propres points.
- Défaite contre un adversaire moins bien classé, on reçoit les points de l'adversaire.
- Défaite contre un adversaire mieux classé, on reçoit ses propres points.
- Lors des rencontres contre des adversaires étrangers, non -mentionnés dans le classement Suisse, le joueur/se reçoit pour chaque rencontre ses propres points, que celles-ci soient gagnées ou perdues.
- Les rencontres dames – messieurs (rencontres mixtes comme aux Interclubs), sont prises en compte comme des matchs normaux.
- Système de calcul : nouveau point = moyenne des points glanés.

#### **2ème semestre 2000**

- Pas d'ajustement.

#### **1er semestre 2001**

- Pas d'ajustement.

#### **2ème semestre 2001**

- Pas d'ajustement.

#### **1er semestre 2002**

- Plate-forme de calcul: utilisation d'ACCESS.
- Introduction de point de pénalité: si durant un semestre aucun tournoi n'a été joué, sont pris en compte pour le classement suivant les anciens points moins les points de pénalité.

#### **2ème semestre 2002**

- Les rencontres dames – messieurs (rencontres mixtes comme aux Interclubs), ne sont plus calculées. Il y a en réalité trop peu de rencontres et les rares résultats donnent de trop grandes différences dans les tableaux hommes et femmes.
- Mise en place de points bonus pour chaque match gagné. Ceux-ci sont calculés de la façon suivante : les victoires moins les défaites puis l'addition des bonus gagnants - perdants.
- Des bonus gagnants - perdants sont aussi donnés lors de rencontre contre des adversaires étrangers , non -mentionnés dans le classement Suisse ou lors de rencontres dames – messieurs (rencontres mixtes comme aux Interclubs).

#### **1er semestre 2003**

- Passage d'un système de calcul basé sur une moyenne de point, à un système de calcul basé sur l'accumulation de points. Ce qui donne un système dynamique et perd son inertie d'antan.
- Si l'on gagne contre un joueur mieux classé, on reçoit un pourcentage déterminé (facteur-plus) sur la différence de points des deux joueurs et celui-ci est additionné à la somme totale de ses points.
- Si l'on gagne contre un joueur moins bien classé, on ne reçoit que les points bonus (en cas de victoire) qui seront additionnés à la somme totale de ses points.

- Si l'on perd contre un joueur moins bien classé, on reçoit un pourcentage déterminé (facteur-moins) sur la différence de points des deux joueurs et celui-ci est soustrait à la somme totale de ses points.
- Si l'on perd contre un joueur mieux classé, on ne reçoit que les point bonus (en cas de défaite) qui seront soustrait à la somme totale de ses points.

### 2ème semestre 2003

- Nouveauté les tournois à l'étranger sont pris en compte seulement lorsque les deux joueurs sont dans le classement Suisse. Ceci devrait permettre d'avoir plus de confrontation directe pour le calcul du classement.
- Après les expériences et les résultats lors du 2ème semestre 2003 il a été décidé de diviser le facteur-minus par deux car celui-ci influençait beaucoup trop le classement. En plus il privilégiait les joueurs qui ne participaient pas à certains tournois comme par exemple le SWISS MASTER.

### 1er semestre 2004

- Pas d'ajustement.

## 2. Vue d'ensemble de la mise au point du Programme

Année	Sem.	Est-ce qu'il n'y a que ses propres points qui sont pris en compte?	Est-ce que les rencontres entre Suisses à l'étranger sont pris en compte?	Points de pénalité lorsqu'il n'y a pas eu de rencontre durant le semestre	Bonus minus malus	Est-ce que les rencontres mixtes sont pris en compte comme des matchs normaux?	Facteur-plus en %	Facteur-minus en %
2000	1	Oui	Non	-	-	Oui	-	-
	2	Oui	Non	-	-	Oui	-	-
2001	1	Oui	Non	-	-	Oui	-	-
	2	Oui	Non	-	-	Oui	-	-
2002	1	Oui	Non	10	-	Oui	-	-
	2	Oui	Non	10	1	Non	-	-
2003	1	Non	Non	10	1	Non	33	17
	2	Non	Oui	10	1	Non	33	8
2004	1	Non	Oui	10	1	Non	33	8
	2	Décision de la CT en décembre 2004						
2005	1	Décision de la CT en juin 2005						
	2	Décision de la CT en décembre 2005						

Sport Suisse en fauteuil roulant

CT tennis en fauteuil roulant

Martin Erni  
 Chef CT

Daniel Pellegrina  
 Responsable classement

Rohr, le 28. Janvier 2004.